

Lecture, le 9 juin 2017



Le proviseur
à
Mmes et MM. les parents des futurs élèves
de 2nde, 1ère et Terminale (2017-2018)

Objet : Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

Le lycée Maréchal LANNES proposera à la rentrée prochaine une formation au **B.I.A.** (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique).

Ce diplôme est le fruit d'un partenariat étroit et unique entre l'Education Nationale, la Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.) et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives (C.N.F.A.S.).

Il s'adresse à tous **les élèves volontaires** du lycée qui ont déjà une appétence particulière pour l'aéronautique et qui souhaitent approfondir leurs connaissances, comme à ceux qui manifestent le désir de découvrir ce domaine encore inconnu.

Aucun prérequis n'est imposé. Seuls l'envie et l'intérêt suffisent. **J'invite tout particulièrement les jeunes filles à considérer cette nouvelle formation au lycée.** Alors qu'elles sont très souvent sous-représentées dans les métiers scientifiques ou techniques de l'aéronautique (ingénieurs, techniciens de maintenance, personnels navigants techniques (pilotes)), cette filière leur offre pourtant des perspectives d'emploi singulièrement réjouissantes et en développement.

La préparation au B.I.A., entièrement gratuite pour les familles, comprendra les éléments suivants :

- une formation théorique dans l'établissement (*programme sur le site Eduscol*)
- des visites d'entreprises ou des services de l'État (ou des collectivités) du secteur aéronautique
- la découverte pratique d'aéronefs
- un ou plusieurs vols d'initiation au sein d'une structure partenaire (si accord des parents).

Je tiens enfin à souligner que l'obtention du B.I.A. permet l'octroi de bourses substantielles aux jeunes qui souhaitent entamer ensuite une formation de pilote avion, planeur ou ULM (sous certaines conditions).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à cette nouvelle formation proposée. Ci-dessous le coupon d'inscription.

Le proviseur, Olivier MARTIN.

✂

INSCRIPTION AU B.I.A. – année scolaire 2017-2018

coupon à remettre au secrétariat de direction le 3 juillet 2017 au plus tard

NOM :

PRENOM :

CLASSE (en 2017-2018) :

souhaite **s'inscrire à la formation au B.I.A.** dispensée durant l'année 2017-2018.

L'organisation détaillée de la formation et le programme prévisionnel seront communiqués à la rentrée. Les cours théoriques au lycée auront sans doute lieu certains mercredis après-midi, de 13h à 15h.

A....., le..... Signature obligatoire des représentants légaux :